

## **ANNEXE III**

# **Règlement d'examen**

(Annexe III de l'arrêté du 28 février 2011 corrigée)

# Règlement d'examen

Baccalauréat professionnel, spécialité Artisanat et métiers d'art, option Marchandisage visuel			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles		Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
			Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Épreuves	Unités	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E1 – épreuve scientifique et technique <i>Sous-épr. E11</i> – étude d'un marchandisage visuel	U11	5,5 2,5	CCF		Ponctuel Écrit	4 h	CCF	
<i>Sous-épr. E12</i> – mathématiques	U12	1,5	CCF		Ponctuel Écrit	1 h	CCF	
<i>Sous-épr. E13</i> – sciences physiques et chimiques	U13	1,5	CCF		Ponctuel Pratique et écrit	1 h	CCF	
E2 – épreuve de technologie et histoire de l'art <i>Sous-épr. E21</i> – préparation d'une installation	U21	3 1,5	Ponctuel Écrit	3 h	Ponctuel Écrit	3 h	CCF	
<i>Sous-épr. E22</i> – art et technique : histoire de l'art, des styles et des tendances de marchandisage visuel	U22	1,5	Ponctuel Écrit	2 h	Ponctuel Écrit	2 h	CCF	
E3 – épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel <i>Sous-épr. E31</i> – pratique du marchandisage visuel	U31	10 2	CCF		Oral	40 min	CCF	
<i>Sous-épr. E32</i> – réalisation technique et pose produits	U32	3	CCF		Ponctuel Pratique	7 h	CCF	
<i>Sous-épr. E33</i> – projet d'art appliqué et réalisation de maquette	U33	3	CCF		Ponctuel Pratique	12 h	CCF	
<i>Sous-épr. E34</i> – économie-gestion	U34	1	CCF		Ponctuel Oral	30 min	CCF	
<i>Sous-épr. E35</i> – prévention, santé, environnement	U35	1	CCF		Ponctuel Écrit	2 h	CCF	
E4 – épreuve de langue vivante	U4	2	CCF		Ponctuel Oral	20 min (2)	CCF	
E5 – épreuve de français – histoire géographie - éducation civique <i>Sous-épr. E51</i> – français	U51	5 2,5	Écrit	2 h 30	Ponctuel Écrit	2 h 30	CCF	
<i>Sous-épr. E52</i> – histoire géographie – éducation civique	U52	2,5	Écrit	2 h	Ponctuel Écrit	2 h	CCF	

E6 – épreuve d’arts appliqués et cultures artistiques	U6	1	CCF		Ponctuel Écrit	1 h 30	CCF	
E7 – épreuve d’éducation physique et sportive	U7	1	CCF		Ponctuel Pratique		CCF	
Épreuves facultatives (1) Langue vivante	UF1		Ponctuel Oral	20 min	Ponctuel Oral	20 min	Ponct. Oral	20 min

(1) La langue vivante choisie au titre de l’épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l’épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l’obtention du diplôme et de l’attribution d’une mention

(2) dont 5 minutes de préparation